Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source :
https://www.sortirdunucleaire.org/Saint-Laurent-Declenchement-du-systeme-de-protection-incendie-dans-le-circuit-primaire-du-reacteur-2

26 juillet 2018

France : Saint-Laurent : Déclenchement du système de protection incendie dans le circuit primaire du réacteur 2

Ce 26 juillet 2018, le réacteur 2 de la centrale de Saint-Laurent a été arrêté en raison qu'un problème qui se produit pour la seconde fois en 3 mois : le déclenchement d'un système de protection incendie sur une pompe du circuit primaire. Les équipes ont redémarré le réacteur le 30 juillet, "après avoir réalisé tous les contrôles nécessaires suite au déclenchement intempestif du système d'aspersion" nous livre l'exploitant. De là à savoir qu'est ce qui a causé ce déclenchement intempestif et pourquoi cette récurrence...

Les pompes primaires assurent la circulation de l'eau dans le circuit primaire et donc le refroidissement du cœur. Les réacteurs à eau sous pression de 900 MWe sont équipés de trois pompes primaires ; les réacteurs à eau sous pression de 1300 MWe sont équipés de quatre pompes primaires. **Sur chaque circuit primaire sont installés deux dispositifs de détections d'incendie indépendants, comportant chacun plusieurs capteurs**. La défaillance d'un capteur rend le dispositif correspondant inopérant et active une alarme en salle de commande. **Les spécifications techniques d'exploitation demandent alors d'intervenir dans un délai de trois jours**, en mettant hors service le capteur défaillant, ce qui rend à nouveau opérant le dispositif de détection. Le capteur défaillant peut être réparé à l'arrêt pour rechargement suivant [1]. L'exploitant a donc mis le réacteur 2 à l'arrêt pour se conformer aux règles d'exploitation et en a informé les pouvoirs publics, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ainsi que le Commission locale d'information (CLI). Même si l'évènement "n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations, sur l'environnement et la sécurité du personnel", il suppose quand même que les équipes interviennent en zone nucléaire, dans le bâtiment du réacteur 2 pour réaliser des contrôles.

Par ailleurs, **cet incident a un air de déjà vu** : il y a tout juste 3 mois, le 22 avril 2018, ce même réacteur était arrêté pour la même raison. Entre temps, le 26 juin, 10 litres de fioul ont été déversés dans la Loire, deux fuites distinctes ayant eu lieu lors du remplissage d'un réservoir d'un moteur

diesel, source électrique de secours. Espérons que cette tendance à la récurrence de problèmes ne devienne pas une habitude.

Ce que dit EDF :

- **Mise à l'arrêt de l'unité de production n°2 de la centrale de Saint-Laurent** - Le 26/07/2018

Ce jeudi 26 juillet, à partir de 06h50, les équipes de la centrale de Saint-Laurent ont procédé à la **mise à l'arrêt de l'unité de production n°2, conformément aux procédures normales d'exploitation, suite au déclenchement intempestif du système de protection incendie d'une des pompes du circuit primaire principal**.

Les équipes de la centrale sont mobilisées pour réaliser les contrôles nécessaires à l'intérieur du bâtiment réacteur.

L'événement n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations, sur l'environnement et la sécurité du personnel.

Les Pouvoirs Publics, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et la CLI ont été informés de cet arrêt.

L'unité de production n°1 fonctionne normalement.

https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-saint-laurent-des-eaux/actualites/mise-a-l-arret-de-l-unite-de-production-ndeg2-de-la-centrale-de-saint-laurent-0

- **L'unité de production n°2 reconnectée au réseau électrique national** - Le 31/07/18

Ce lundi 30 juillet à 12h00, l'unité de production n°2 a été reconnectée au réseau électrique.

Jeudi 26 juillet, à partir de 06h50, les équipes de la centrale de Saint-Laurent ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°2, conformément aux procédures normales d'exploitation, suite au déclenchement du système de protection incendie d'une des pompes du circuit primaire principal.

Après avoir réalisé tous les contrôles nécessaires suite au **déclenchement intempestif du système d'aspersion**, les équipes ont pu procéder au redémarrage de l'unité de production en toute sûreté. Elle est de nouveau disponible sur le réseau depuis hier à 12h00 (lundi 30 juillet).

Cet arrêt de courte durée n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement. Les pouvoirs publics, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont été informés.

Les deux unités de production de Saint-Laurent sont connectées au réseau électrique national.

https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-saint-laurent-des-eaux/actualites/l-unite-de-production-ndeg2-reconnectee-au-reseau-electrique-national-1

Notes

[1] https://www.asn.fr/Lexique/P/Pompes-primaires